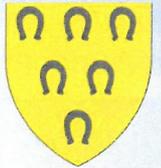


Vivre à FERRIERES



Bulletin d'informations municipales
www.ferrieres09.fr



N°7 Septembre 2015

Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
C'est la rentrée.....	page 2
Pas d'éducation, pas d'avenir par les CM1/CM2	page 2
Les Jobs d'été.....	page 3
Programme de la fête de Ferrières.....	page 4
Petit tour à la Ludothèque.....	page 5
Une nouvelle association à Ferrières	page 5
Vivons ensemble	page 5
Les travaux de l'été	page 6
Nouveaux horaires de la navette	page 6
Agenda	page 6
En bref	page 6

« Vivre à Ferrières »,
Bulletin d'informations municipales
Mairie de Ferrières-sur-Ariège
Espace François Mitterrand
09000 FERRIERES-SUR-ARIEGE

Directeur de publication :
Paul HOYER, Maire

Rédacteur en chef :
Martine DOUMENC-CAUBERE

Maquette : Géraldine AUZIÉ

Rédaction : Pascal THOMAS

Crédits photos : Pascal THOMAS,
Paul HOYER, Cathy FARENC

LE MOT DU MAIRE :

BREVES DE L'ETE :

Madame, Monsieur,

Après un été très ensoleillé, je souhaite que la période estivale ait été pour toutes et tous un moment de repos et de détente, et nous sommes prêts pour la rentrée, car les dossiers qui nous attendent sont nombreux et délicats.

Si, pour les plus jeunes, certains avaient le cœur gros car la rentrée est synonyme de nouveauté et d'inconnu, pour d'autres c'est le moment de retrouver les camarades et l'équipe pédagogique qui a œuvré à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour cette rentrée avec beaucoup de soins.

Le plan local d'urbanisme (PLU): la phase de diagnostic a fait le point sur l'évolution de notre village dans le domaine de l'habitat, des équipements et de l'environnement. Cette phase vient de s'achever et fait l'objet d'une présentation aux personnes associées (Etat, Région, Département, SCOT, SMDEA, SDCEA, CAUE et autres syndicats).

Les enjeux et les objectifs tirés du diagnostic, les besoins exprimés sont la matrice du projet de développement durable qui sera présenté en séance publique à l'ensemble de la population fin octobre.

Après un appel d'offres fructueux, l'aménagement de la partie ludique du parc sera réalisé à partir de mi-septembre, de nouveaux jeux seront implantés pour le bonheur des enfants.

Des travaux de revêtement routier sur le chemin des Rives seront réalisés en enrobé mince, du giratoire du lycée jusqu'à l'embranchement du chemin de Sutra par l'entreprise Colas, à partir du lundi 31 août jusqu'au 2 septembre. Ces travaux constituent une première tranche. La seconde tranche sera réalisée en 2016.

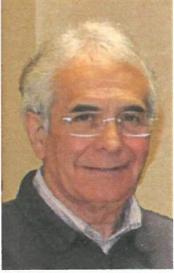
Pendant cette période estivale, la commune a recruté 10 jeunes. Depuis le 1er juillet, 4 équipes se sont relayées pour renforcer l'équipe technique et mener à bien des tâches d'entretien et de mise en valeur de notre patrimoine. Nous les remercions pour le travail réalisé.

Dans vos agendas n'oubliez pas les dates du vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 septembre : Fête de FERRIERES (programme page 4).



Paul HOYER, Maire

C'est la rentrée!



Monsieur Jean-Paul GRANIER, Conseiller municipal est le nouveau Président du SIVE Ferrières-Prayols.

Construite en 1994 par nos prédécesseurs, l'école de Ferrières Prayols a vieilli.

Bien que sa solidité ne soit pas remise en cause (nos enfants sont en sécurité dans notre établissement), de nouvelles normes et une isolation ancienne font que des travaux deviennent nécessaires. Le SIVE de Ferrières-Prayols et les responsables des deux communes sont conscients de cet état de fait.

Aussi, avons-nous engagé un processus pour gérer les priorités.

La première étant celle de l'isolation et de la toiture, un audit énergétique est lancé.

Des constatations, découleront les travaux à engager. Bien entendu, il faudra prévoir les dépenses.

L'école de Ferrières Prayols fait partie du patrimoine de nos communes, et en bons gestionnaires, nous nous devons de la maintenir en bon état et assurer un cadre de travail confortable et agréable aux enfants, aux enseignants, aux animateurs et à tous les intervenants au sein de notre école.

Jean-Paul GRANIER



"Pas d'éducation, pas d'avenir", par les CM1/CM2

Organisée par la Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque, en partenariat avec Milan Presse et avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale, la campagne «Pas d'Éducation, pas d'Avenir!» s'est déroulée cette année de mars à août 2015.

Le vendredi 15 mai, nous nous sommes rendus à la Préfecture de Foix pour lancer officiellement la campagne «Pas

d'Éducation, pas d'Avenir!». Madame la Préfète nous a chaleureusement accueillis et ce fut l'occasion pour nous de lui présenter le travail fait en classe autour de l'accès à l'éducation dans le monde. Nous savons aujourd'hui qu'aller à l'école est une chance car l'éducation permet d'être libre. Libre de nos choix futurs en tant que citoyen. L'éducation nous permettra de devenir des citoyens « éclairés ».



Grâce aux dons que nous avons récoltés, nous avons totalisé la coquette somme de 305 €. Cet argent va permettre de soutenir financièrement des projets pour l'éducation portés par des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement ou membres de Solidarité Laïque.

Les CM1/CM2 de l'école de Ferrières-Prayols

Les effectifs de la rentrée 2015/2016

107 élèves seront accueillis à l'école Ferrières-Prayols pour la rentrée 2015/2016, répartis comme suit:

Petite Section: 9

Moyenne Section: 11

Grande section: 8

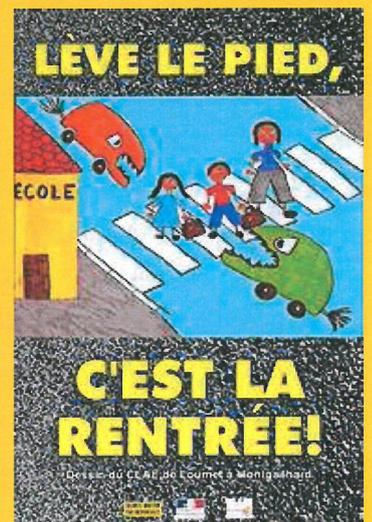
CP: 14

CE1/CE2: 21

CE2/CM1: 22

CM1/CM2: 22

Compte-tenu de l'augmentation des effectifs, les enfants de moins de 3 ans ne seront plus scolarisés car ils nécessitent un accueil particulier. L'équipe par cette décision souhaite privilégier la qualité de l'accueil.



Prise en charge de L'ALAE par la Communauté de Communes du Pays de Foix

La modification des rythmes scolaires a modifié le statut de l'accueil du mercredi. La Communauté de Communes du Pays de Foix a proposé aux communes de prendre en charge l'organisation de l'ALAE du mercredi.

Un grand merci aux Jobs d'été

Cet été, la mairie a proposé des emplois saisonniers aux jeunes de Ferrières sur des périodes de 15 jours. 10 candidats se sont manifestés et tous ont été retenus pour effectuer des travaux d'entretien et de nettoyage durant les mois de juillet et d'août, tels que:

- la pose de grillages au cimetière et place de la Mairie,
- des travaux de peinture et de lasure: bancs publics, caches containers, poubelles, jardinières, cages de football, abris vélos et rampes d'accès handicapés de la Maison des Associations, bar de la salle du Foyer rural, portail et arches de l'école, portail des ateliers, barrières du chemin de Labur, de la résidence de Lestang, du parc de Rives-Faites,
- le nettoyage au karcher des abords de la Mairie, de l'école et des dalles des jeux du parc Rives-Faites,
- le débroussaillage et le curage du ruisseau de Ferrières,
- des travaux de tonte et de taille des espaces verts,
- le ramassage de divers encombrants, ... etc.

Ils ont apporté un sérieux coup de main aux employés municipaux et le maire leur a exprimé sa satisfaction et les a remerciés pour leur contribution lors d'un apéritif offert le 24 août dans les locaux de la mairie.

L'opération sera reconduite l'année prochaine.

Merci de leur aide à Claire BONZOM, Guillaume CASTROVIEJO, Barthélemy DEMEURE, Frédéric JAN, Quentin KNIATZEFF, Mélissa MALLET, Clément MAURY, Victoria PUJOL, Elisa THOMAS et Kilian VALLEE.



FETES DE FERRIERES

11, 12 et 13 SEPTEMBRE 2015

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

21H30 SOIRÉE DANSANTE ANIMÉE PAR
DJFOREVENTS



SAMEDI 12 SEPTEMBRE

14H30 CONCOURS DE PÉTANQUE TRIPLETTES
FORMEES 100 € + MISE + COUPES

20H00

REPAS

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE 16H30:

EN MAIRIE: 05.61.65.31.86

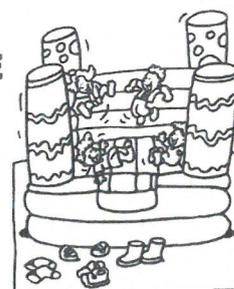
DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-11H30 ET 13H30-16H30



MENU:
ASSIETTE DE CHARCUTERIE
MOULES FRITES À VOLONTÉ
FROMAGE
GLACE ET GÂTEAU BASQUE
CAFÉ
APÉRITIF ET VIN COMPRIS
APPORTEZ VOS COUVERTS!!!
15 EUROS ADULTES
7,5 EUROS -DE 12 ANS

22H00

GRAND BAL AVEC L'ORCHESTRE
FANTASIA TRUMPET



CHÂTEAU
GONFLABLE
POUR ENFANTS
SAMEDI ET
DIMANCHE
TOUTE LA JOURNÉE

23H00

FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

11H00 MESSE EN MUSIQUE ET DÉPÔT DE GERBE

12H00

APERITIF CONCERT



OFFERT PAR LE COMITÉ DES FÊTES ET LA MUNICIPALITÉ DE FERRIÈRES

Animé par le **YUKON DIXIELAND ORCHESTRA**

14H30

CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTES
FORMEES 250 € + MISE + COUPES



19H00

APÉRITIF TAPAS

Animé par le **YUKON DANCE ORCHESTRA**

Petit tour à la Ludothèque



Madame Martine RODRIGO, présente la ludothèque de la Communauté de Communes du Pays de Foix, située à Ferrières.

La Ludothèque intercommunale située à l'entrée de Ferrières

est :

-Un lieu de vie où se rencontrent jeunes enfants, plus grands, ados, parents, grands-parents et nounous

-Un espace culturel dédié aux jeux de toutes sortes y compris pour adultes (tous les 3^{ème} vendredi du mois à partir de 19h, est organisée une soirée jeux adultes).

-Les animations y ont une place importante les mercredis matin et samedis matin (il est à noter que la ludothèque est ouverte le samedi de 9h à 18h en continu) pour les tout petits (ateliers créatifs) pendant les vacances scolaires ateliers thématiques. Elle participe aussi aux manifestations locales : festival Résistance, festival du Jazz à Foix...



En mai une grande fête du jeu, est ouverte à tous.

Les enfants à partir de 8 ans, peuvent venir seuls, après inscription par les parents.

On peut jouer sur place (inscription) et emprunter des jeux pour 15 jours (adhésion à l'année).

-l'équipe est composée de trois animateurs:

*Marilyne accueille les – de 3ans.

*Mylène s'occupe du prêt des jeux et des ateliers créatifs.

*Arnaud est le spécialiste des jeux de société (jeunes et adultes).

Pour plus d'infos tél : 05.61.02.72.39.

ludo@cc-paysdefoix.fr

www.paysdefoix.fr

Allez-y! Vous serez sous le charme !!.

Martine Rodrigo



Une nouvelles association



Une nouvelle association vient de voir le jour : **ACF, L'association culturelle Ferrièreoise.**

Dépôt des statuts loi 1901 validés par la préfecture le 6 juillet 2015.

Cette association proposera des spectacles, soirées à thème et toutes autres manifestations culturelles sur la commune. Déclinaison de la commission culturelle au sein du conseil municipal de Ferrières, sa structure associative permettra une plus grande fluidité pour les conventions avec les différents

intervenants. Une trésorerie propre à l'ACF facilitera la gestion des entrées ainsi que les demandes de subventions.

Dans son programme, un «Cabaret macabre» est prévu pour le 31 octobre 2015 dans la salle du Foyer rural, par la compagnie Fées et Gestes de Tarascon.

Martine DOUMENC



Vivons Ensemble

Haies mitoyennes et plantations

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin, toutefois, certaines règles sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.

Règles de distance

Les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété
≤ à 2 mètres	0,5 mètre
> à 2 mètres	2 mètres

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Sanctions

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale, à moins que les plantations existent depuis au moins 30 ans.

Règles d'entretien

Si vous êtes copropriétaire avec votre voisin d'une plantation mitoyenne chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite.

La coupe des branches des arbres et arbustes appartenant au voisin qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez le contraindre à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

En cas de refus d'entretien de la part de votre voisin, vous devez saisir le tribunal d'instance de Foix

Règles de cueillette

Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs) appartiennent pour moitié à chacun des copropriétaires. Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause : les fruits tombent seuls, chute provoquée par secousse ou cueillette directe.

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

A vos agendas :

Rentrée des classes

Le 1er septembre

Fête de Ferrières

Les 11, 12 et 13 septembre
(programme page 4)

Sortie à Rennes le Château

Le 26 septembre par le Foyer Rural

Cabaret macabre

Le 31 octobre 2015 salle du Foyer rural

Elections des conseillers régionaux

les 6 et 13 décembre 2015

En Bref :

Ecole de Ferrières

Inscriptions auprès de la Directrice
Tel: 05.61.03.54.89.

Cartes transports scolaires

Demande et paiement à effectuer
directement en ligne sur
www.ariège.fr ou auprès de la

Direction de la voirie et des transports
du Conseil Départemental de l'Ariège.

N°Vert 0800 008 178

Foyer Rural

Reprise des activités en septembre:
peinture sur soie, gym d'entretien,
peinture-dessin, cartes et jeux de
société, voyages, lotos, repas,
réveillon... Adhésion: 13€.

Rens: 05.61.65.09.67.

Révision des listes électorales

Les élections régionales auront lieu
les 6 et 13 décembre 2015.

Vous pouvez vous inscrire sur les
listes électorales jusqu'au 30
septembre muni de votre pièce
d'identité et d'un justificatif de
domicile (factures sauf portable).

Interdiction de brûler les végétaux

Le brûlage des déchets verts et ménagers
est interdit en vertu de l'article 84 du
règlement sanitaire départemental.

Ce dernier prévoit une amende de
450 Euros pour les contrevenants.

Un procès-verbal peut être établi par les
policiers nationaux, les gendarmes, les
agents de l'Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage, les services
de la Préfecture... Des dérogations,
suite à coupes de bois sont acceptées
après déclaration en mairie 15 jours
avant le brûlage.

Les travaux de l'été



Le chemin de
la Garosse a
été réhabilité
afin d'assurer
une meilleure

liaison piétonnière entre le chemin
des Grabatières et le chemin des
Rives. Ces travaux ont été entièrement
réalisés en régie par les ouvriers
municipaux qui ont passé pas moins
de 160h à travailler sur ce chantier.



Les travaux
concernant les
jeux d'enfants
du parc Rives-
Faites ont



débuté au mois d'août pour une
livraison mi-septembre. Les agents
des services techniques aidés des
Jobs d'été se sont occupés de la
remise en état des dalles devant
accueillir les nouveaux jeux.
La société choisie à l'issue d'un
marché public procédera ensuite à
la pose d'un sol souple ainsi qu'à
l'aménagement d'une nouvelle
cabane (c.f photo ci-dessus) et de
quatre jeux sur ressort, pour un
montant de 20 982 € TTC. Les petits
ferriérois pourront ainsi jouer en
toute sécurité.

Un nouveau tracteur pour les services techniques!

Il permettra d'assurer aussi bien le
débroussaillage que le déneigement
de la voirie.



Nouveaux horaires, nouveau parcours pour la Navette

Pour répondre aux besoins des
utilisateurs et restreindre les
dépenses inutiles, les horaires et
le parcours de la navette entre
Ferrières et Foix ont été modifiés.
Il n'y aura plus qu'une seule
rotation par semaine le vendredi
uniquement selon les horaires
ci-contre. La navette est gratuite
pour tous les usagers depuis le
1er juillet 2015!

Départ Ferrières uniquement le vendredi	
Ave du Bernet	10 H 00
Mairie Ecole	10 H 05
LP Jean Durroux	10 H 10
Arrivée FOIX (derrière la Poste)	10 H 15
Retour : Foix (derrière la Poste)	12 H 15
L.P. Jean Durroux	12 H 20
Mairie Ecole	12 H 25
Ave du Bernet	12 H 30

